



**SECRÉTARIAT DES
CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES
CANADIENNES**

2006-2007

RAPPORT SUR LE RENDEMENT

L'honorable Rona Ambrose
Présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada
Ministre des Affaires intergouvernementales et Ministre
de la Diversification de l'économie de l'Ouest

Table des matières

PARTIE I – APERÇU	1
Message du chef de l'organisme	1
Déclaration de la direction.....	2
Résumé	3
Rendement général de l'organisme	4
 PARTIE II – ANALYSE DES ACTIVITÉS EN FONCTION DES RÉSULTATS STRATÉGIQUES.....	5
Analyse détaillée du rendement.....	5
 PARTIE III – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE.....	8
Information organisationnelle.....	8
Tableau 1 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles (comprenant les ETP).....	9
Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme	9
Tableau 3 : Postes votés et législatifs	10
Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux	10
Tableau 5 : Source des revenus non disponibles	11
Tableau 5(A) : Contributions des provinces au budget du SCIC	12
Tableau 6 : Ressources nécessaires par secteur.....	13
Tableau 7 : États financiers non-vérifiés du SCIC	14
 PARTIE IV – AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER.....	29
Statistiques relatives aux conférences	29
Les conférences desservies par le SCIC (de 1973 à nos jours)	29
Les conférences par niveau en 2006-2007	29
Conférences desservies par le SCIC – Du 1er avril 2006 au 31 mars 2007	30
Ventilation en pourcentage, par province et par région 2006-2007	31
Conférences desservies par le SCIC en 2006-2007 – ventilation par lieu.....	31
 RÉFÉRENCES.....	32
Liste des rapports de l'organisme.....	32
Rapports du SCIC sur les plans et les priorités	32
Rapports du SCIC sur le rendement	32
Rapports aux gouvernements.....	32
Conférences des premiers ministres	32
Conférences des premiers ministres provinciaux	32
 SITE WEB DU SCIC.....	33
 POUR PLUS D'INFORMATION.....	33

PARTIE I – APERÇU

Message du chef de l'organisme

La conférence intergouvernementale multilatérale est une composante essentielle de la fédération canadienne. Elle constitue en effet un instrument de consultation, de coordination et de négociation pour les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été établi à la suite d'un accord conclu à la Conférence des premiers ministres de mai 1973. C'est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux qui assure les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de haut niveau partout au Canada.

Le programme a pour but de libérer les ministères clients, dans presque tous les secteurs d'activités gouvernementales, des nombreuses tâches techniques et administratives liées à la planification et au déroulement des conférences, leur permettant ainsi de se concentrer sur les questions de fond.

Le SCIC permet aux gouvernements d'obtenir un rapport coût-efficacité de plus en plus intéressant ainsi que des économies d'échelle. Il offre en outre les avantages rattachés à la confidentialité, à la continuité, à la neutralité et à la compétence en matière de planification et d'organisation de réunions intergouvernementales de haut niveau au Canada.

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Secrétariat a fourni ses services à l'occasion de 115 conférences de haut niveau tenues dans toutes les régions du pays. Deux de ces conférences ont eu lieu au niveau des premiers ministres provinciaux et des leaders des territoires, 52 au niveau des ministres et 61 au niveau des sous-ministres. Parmi ces conférences, 76 tombaient dans la catégorie fédérale-provinciale-territoriale et 39 dans la catégorie provinciale-territoriale. Le mois de juin a été le plus occupé de l'exercice 2006-2007 avec 23 conférences, suivi de près par les mois de septembre et février avec 17 chacun.

Le Secrétaire,

André M. McArdle

Déclaration de la direction

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport de rendement de 2006-2007 du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Le présent document a été préparé conformément aux principes de reddition de compte énoncés dans le *Guide pour la préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2006-2007 : Rapport sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement*.

- Il est fidèle aux exigences particulières sur la reddition de compte énoncées dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).
- Il utilise la structure de l'architecture des activités des programmes approuvée, conformément à sa Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR).
- Il présente de façon cohérente des renseignements complets, équilibrés et fiables.
- Il rend compte des résultats obtenus en fonction des ressources et des autorités à sa disposition.
- Il présente les données financières selon les dépenses prévues et approuvées par le Secrétariat du Conseil du Trésor dans le Rapport sur les plans et les priorités.

La Secrétaire adjointe,

Mara Indri-Skinner

Résumé

Raison d'être

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé suivant une entente conclue à la Conférence des premiers ministres de mai 1973. Il a été désigné ministère fédéral par décret le 29 novembre 1973. Son mandat ne comporte qu'un seul programme et secteur d'activité : assurer les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Le SCIC est un organisme du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et, à ce titre, agit en tant qu'organisme intergouvernemental neutre. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Le Secrétaire soumet un rapport annuel à tous les gouvernements. Ses activités font l'objet d'un examen par de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs premiers ministres respectifs. Le SCIC rend compte au Parlement par l'entremise de la Présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Ressources financières totales de l'organisme (en millions de dollars)

2006-2007

Dépenses prévues	Total autorisé	Dépenses réelles
6,4	6,4	5,4

Ressources humaines totales de l'organisme

2006-2007

Dépenses prévues	Total autorisé	Dépenses réelles
31	36	32

Résumé du rendement par rapport aux résultats stratégiques ministériels (en millions de dollars)

2006-2007

Résultat stratégique/Priorités	Type	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Résultat prévu et statut actuel
Assurer la planification, le déroulement et le service, de 110 à 120 conférences intergouvernementales de haut niveau à la demande des gouvernements	Continu	6,4	5,4	115 conférences intergouvernementales de haut niveau ont été organisées.

Rendement général de l'organisme

L'exercice 2006-2007 a été passablement occupé et a présenté de nombreux défis pour le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC). Ce dernier a reçu des demandes provenant de nombreux secteurs d'activité intergouvernementale, ce qui lui a permis de conserver sa moyenne des sept dernières années, soit de desservir et de soutenir plus d'une centaine de conférences intergouvernementales de haut niveau.

Faits saillants :

Le SCIC a offert ses services à l'occasion de 115 conférences intergouvernementales de haut niveau en 2006-2007. Deux de ces rencontres ont eu lieu au niveau des premiers ministres provinciaux et des leaders des territoires.

- la Conférence des premiers ministres de l'Ouest 2006, dont le gouvernement du Manitoba était l'hôte, du 29 au 31 mai, à Gimli;
- la 30^e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, organisée par l'état du Rhode Island et coprésidée par la province de l'Île-du-Prince-Édouard, du 11 au 13 mai 2006, à Newport (Rhode Island).

Nombre de conférences desservies :

Les circonstances dans lesquelles le SCIC a effectué ses travaux en 2006-2007 ont présenté de nombreux défis, alors que les activités se sont intensifiées. Le nombre de conférences est passé de 100, en 2005-2006, à 115 en 2006-2007, ce qui représente une augmentation de 15 % de la prestation de service de soutien aux conférences.

Parmi ces nombreuses conférences, 45% étaient de niveau ministériel et 53 % se sont déroulées au niveau des sous-ministres. Fait intéressant, un nombre croissant de ces conférences, soit 17 %, ont eu lieu dans les territoires.

Pour plus de données statistiques sur le rendement relatif aux conférences, le lecteur est invité à consulter la PARTIE IV – Autres éléments à considérer, Statistiques relatives aux conférences.

Gestion des ressources humaines

Au cours de la prochaine décennie, on prévoit qu'un grand nombre de fonctionnaires, tant fédéraux que provinciaux et territoriaux, prendront leur retraite et devront être remplacés. On anticipe également une intensification de la course au talent avec le secteur privé et avec les autres gouvernements. En tant qu'organisme relevant autant du gouvernement fédéral que de ceux des provinces et des territoires et dotant ses postes à même les fonctions publiques fédérale, provinciales et territoriales, le SCIC devra lui aussi répondre à ces défis afin d'attirer, de garder en poste et de développer le personnel dont il a besoin, et afin de maintenir un milieu de travail sain et productif qui lui permettra de bien desservir les conférences intergouvernementales canadiennes.

PARTIE II – ANALYSE DES ACTIVITÉS EN FONCTION DES RÉSULTATS STRATÉGIQUES

Analyse détaillée du rendement

Résultat stratégique : Planification et déroulement sans heurt de réunions multilatérales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Nom de l'activité du programme : Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Description de l'activité du programme

Prestation de services impartiaux d'experts appuyant la planification et le déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Ressources financières totales de l'organisme (en millions de dollars)

2006-2007

Dépenses prévues	Total autorisé	Dépenses réelles
6,4	6,4	5,4

Ressources humaines

2006-2007

Dépenses prévues	Total autorisé	Dépenses réelles
31	36	32

Le SCIC évalue les résultats de son engagement envers un seul programme/secteur d'activités par le biais de plusieurs indicateurs de rendement :

- le nombre de conférences desservies (voir PARTIE IV);
- les lettres de remerciements;
- le nombre de demandes de services du SCIC auxquelles le SCIC a été en mesure de répondre en 2006-2007;
- le nombre de conférences desservies par des employés de soutien d'un autre secteur que celui des conférences au sein du SCIC.

Lettres de remerciements :

Bien qu'il n'y ait pas de système officiel en place pour recueillir ce type d'information, nous savons que des lettres de remerciements sont souvent envoyées par nos clients. Nous en fournissons les extraits suivants :

« Comme vous le savez sans doute, et vous l'avez probablement appris à la dure, chaque conférence comporte son lot de défis, qu'il s'agisse de problèmes techniques causés par le matériel ou de problèmes d'espace et de services de soutien. Votre équipe s'est si bien appliquée que, si ces défis ont existé, la qualité de son travail et le bon déroulement de la conférence les ont bien cachés.

Les membres de votre secrétariat ont fait preuve de professionnalisme dans tous les sens du terme et, au nom de mes collègues des provinces et des territoires, je vous félicite pour la qualité de votre personnel et l'excellent travail qu'il accomplit. » [Traduction]

Glenn Hart
Ministre des services communautaires
Yukon

« Nous tenons à vous remercier, tous les membres du personnel du SCIC, de nous avoir aidés à faire de la 30^e Conférence annuelle un succès dans des circonstances très difficiles et des délais très serrés. Comme toujours, cela n'aurait pu se réaliser sans l'apport de chacun des talentueux, compétents, patients et charmants membres du personnel du SCIC. » [Traduction]

Charles C. Tretter
Directeur exécutif
New England Governors', Inc.

« Pendant la période où la province était chargée des conférences FPT des ministres et des sous-ministres de la Santé, soit de novembre 2005 à décembre 2006, mon personnel a travaillé en étroite collaboration avec de nombreux membres du personnel du SCIC et a souvent fait état de leur professionnalisme, leur souplesse et leur sensibilité aux différences qui existent entre les perspectives FPT et PT. À mon avis, ils sont les héros obscurs de ces réunions. » [Traduction]

Nora Kelly
Sous-ministre
Ministère de la santé
Nouveau-Brunswick

« Le soutien fourni par le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes est essentiel à la bonne marche d'une conférence fédérale-provinciale-territoriale. Notre tâche, en tant qu'administration hôte, a été grandement facilitée grâce à vos services.

Nous avons reçu de nombreux compliments des délégués qui nous disaient à quel point les réunions étaient bien organisées, et des divers conseils qui trouvaient que les séances avaient du contenu. Votre équipe, qui fait preuve d'un grand professionnalisme, et vous-même, faites partie intégrante de notre propre équipe de planification au ministère. Nous vous remercions de vous être occupés des très nombreux détails techniques et administratifs qui font le succès de ces conférences. » [Traduction]

R.P. Bailey
Sous-ministre
Environnement et Ressources naturelles
Territoires du Nord-Ouest

Nombre de demandes de services du SCIC auxquelles le SCIC a été en mesure de répondre en 2006-2007

Au cours de l'exercice 2006-2007, le SCIC a été en mesure d'offrir ses services à toutes les réunions fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de haut niveau pour lesquelles ses clients lui ont demandé de le faire.

Nombre de conférences desservies par des employés de soutien d'un autre secteur que celui des conférences au sein du SCIC

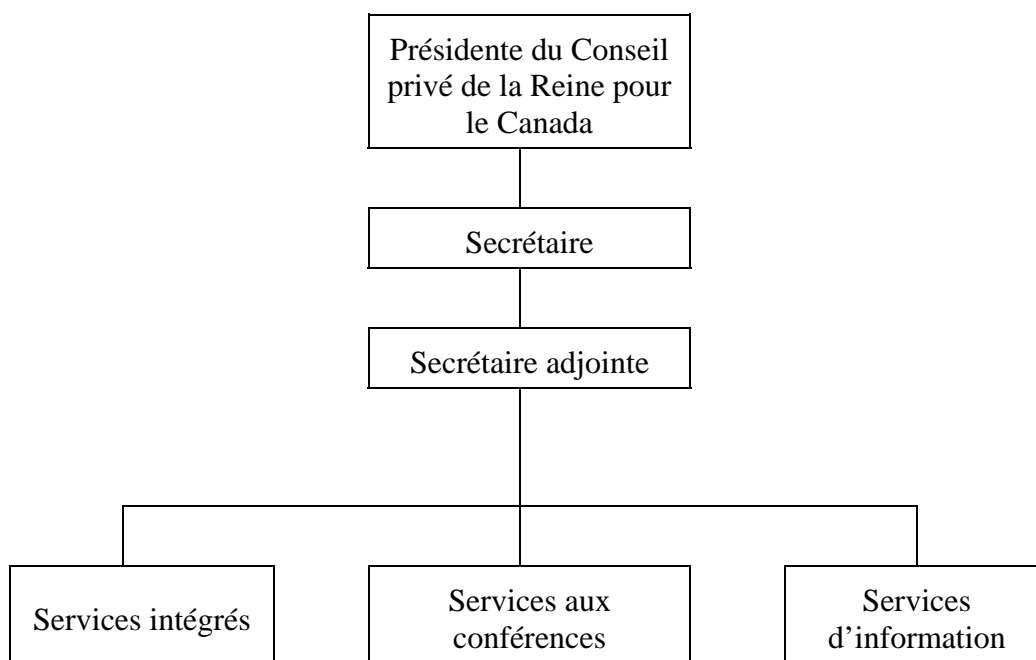
Parmi les 115 conférences organisées en 2006-2007, une a été entièrement desservie par des employés d'un autre secteur que celui des conférences (c'est-à-dire des membres du personnel d'autres secteurs du Secrétariat ayant aussi reçu une formation pour l'organisation de conférences). Ces personnes sont appelées à aider les Services aux conférences à une période précise de l'année, lorsque la demande concernant les services du SCIC est à son sommet.

PARTIE III – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Information organisationnelle

Le SCIC est un organisme du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et, à ce titre, agit en tant qu'organisme intergouvernemental neutre. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Le Secrétaire soumet un rapport annuel à tous les gouvernements. Ses activités font l'objet d'un examen par de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs premiers ministres respectifs. Le SCIC rend compte au Parlement par l'entremise de la Présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Structure organisationnelle du SCIC



Au nombre des services offerts par le SCIC figurent la planification et la coordination préalables à la conférence, l'aménagement des locaux de la conférence, l'affectation d'un secrétariat, l'interprétation, la traduction, l'impression, la distribution et le contrôle des documents, les relations avec les médias, la sécurité, la mise en place de matériel technique, ainsi que la prestation de services à caractère administratif ou technique, y compris dans le domaine de l'informatique.

En plus de fournir ces services de conférences partout au Canada, le Secrétariat garde des archives qu'il met à la disposition des gouvernements. Le Secrétariat a aussi un site Web à rayonnement mondial dans lequel on retrouve non seulement de l'information pertinente sur l'organisation et ses activités, mais surtout les communiqués rendus publics dès la fin des conférences importantes que nous organisons.

**Tableau 1 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles
(comprenant les ETP)**

(en millions de dollars)

	2004- 2005 Réelles	2005- 2006 Réelles	2006-2007			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total autorisé	Réelles
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5,6	5,4	6,4	6,4	6,4	5,4
Moins : Revenus non disponibles	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,2
Plus : Coûts des services reçus à titre gracieux	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
Coût net de l'organisme	5,0	4,8	5,9	5,9	5,9	4,8
Équivalents temps plein	31	31	36	31	36	32

Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme

(en millions de dollars)

2006-2007				
Activité de programme	Budgétaires			
	Fonctionnement	Total : dépenses budgétaires brutes	Moins : revenu non disponible	Total : dépenses budgétaires nettes
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
Budget principal des dépenses	6,4	6,4	1,1	5,3
<i>Dépenses Prévues</i>	6,4	6,4	1,1	5,3
Total autorisé	6,4	6,4	1,1	5,3
<i>Dépenses réelles</i>	5,4	5,4	1,2	4,2

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

(en millions de dollars)

		2006-2007			
Poste voté ou législatif	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total autorisé	Réelles
5	Dépenses de fonctionnement	6,0	6,0	6,1	5,0
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	0,4	0,4	0,3	0,3
	Total	6,4	6,4	6,4	5,3

Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

(en millions de dollars)	2006-2007
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	0,4
Cotisations visant la part de l'employeur à l'égard des primes d'assurance des employés et des coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (sans compter le fonds renouvelable). Cotisations de l'employeur à l'égard des régimes d'avantages garantis et dépenses connexes défrayées par le SCT	0,2
Total des services reçus à titre gracieux en 2006-2007	0,6

Tableau 5 : Source des revenus non disponibles

(en millions de dollars)

	Réelles 2004-2005	Réelles 2005-2006	2006-2007			
			Budget principal des dépenses	Revenus prévus	Total autorisé	Réelles
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes						
Paiements de transfert des autres gouvernements (voir le tableau 5A)	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2
Revenus divers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2

Tableau 5(A) : Contributions des provinces au budget du SCIC

Tableau financier - Contributions provinciales au budget du SCIC (en milliers de dollars)									
Population selon le recensement de 2001		2006 - 2007							2007 - 2008
		Budget principal des dépenses			Contribution reçue				À soustraire de la prochaine facture
	%	Montant partagé ²	Moins : ressources inutilisées 2005-2006	Contribution prévue	Montant partagé ²	Moins : ressources inutilisées 2005-2006	Total facturé	Contribution réelle ³	Ressources inutilisées ⁴ 2006-2007
Budget total/dépenses		6 432,0	(920,9)	5 511,1	6 432,0	(920,9)	5 511,1		(1 167,5)
Moins : contribution fédérale ¹		3 870,0	(731,9)	2 988,6	3 870,1	(731,9)	2 988,6		(1 006,7)
Contribution provinciale totale		2 562,0	(189,0)	2 522,5	2 562,0	(189,0)	2 522,5		(160,8)
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	43,6	(3,2)	40,4	43,6	(3,2)	40,4	40,4	(2,7)
Nouvelle-Écosse	3,0	76,9	(5,7)	71,2	76,9	(5,7)	71,2	71,2	(4,8)
Nouveau Brunswick	2,4	61,5	(4,5)	57,0	61,5	(4,5)	57,0	57,0	(3,8)
Île-du-Prince-Édouard	0,5	12,8	(1,0)	11,8	12,8	(1,0)	11,8	10,5	0,0
Québec	24,2	620,0	0,0	620,0	620,0	0,0	620,0	131,3	0,0
Ontario	38,2	978,7	0,0	978,7	978,7	0,0	978,7	355,6	0,0
Manitoba	3,7	94,8	0,0	94,8	94,8	0,0	94,8	94,8	5,9
Saskatchewan	3,3	84,5	(6,4)	78,1	84,5	(6,4)	78,1	78,1	(5,3)
Alberta	9,9	253,6	(18,7)	234,9	253,6	(18,7)	234,9	234,9	(15,9)
Colombie-Britannique	13,1	335,6	0,0	335,6	335,6	0,0	335,6	95,0	0,0
Total	100,0	2 562,0	(39,5)	2 522,5	2 562,0	(39,5)	2 522,5	1 168,8	(38,4)

Notes :

- 1 La contribution fédérale comprend 50 % du budget de fonctionnement/des dépenses plus les régimes d'avantages sociaux des employés fédéraux, les frais de traduction, les services aux locataires, le capital et le manque à gagner découlant de quotes-parts provinciales partiellement et non réglées.
- 2 Les contributions provinciales sont calculées par habitant, à partir du recensement de 2001.
- 3 Le gouvernement fédéral comble automatiquement le manque à gagner imputable à des contribution provinciales partielles ou non réglées en 2006-2007.
- 4 Les ressources inutilisées sont le résultat de la différence entre le montant facturé et le montant partagé établi en fonction des dépenses réelles de 2006-2007.

Tableau 6 : Ressources nécessaires par secteur

(en millions de dollars)

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	Budget principal des dépenses	Total des dépenses prévues	Total autorisé	Réelles
Haute direction	0,3	0,3	0,3	0,3
Services aux conférences	4,6	4,6	4,4	3,7
Services d'information	0,9	0,9	0,9	0,8
Services intégrés	0,6	0,6	0,6	0,6
Total	6,4	6,4	6,4	5,4

Tableau 7 : États financiers non-vérifiés du SCIC

États financiers non vérifiés du



**SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

Exercice terminé le 31 mars 2007

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC)

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé 31 mars 2007 et de toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du SCIC. Pour les fins du présent document, le SCIC sera appelé "l'Organisme".

Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Organisme. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçus pour offrir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le perfectionnement appropriés d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans tout l'Organisme.

Les états financiers de l'Organisme n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

André M. McArdle
Secrétaire
Ottawa, Canada
Le 13 août 2007

Mara Indri-Skinner
Secrétaire adjointe et
Agente supérieure des finances
Ottawa, Canada
Le 13 août 2007

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**
État des résultats (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars 2007

	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Charges		
Salaires et avantages sociaux	2 711 483 \$	2 573 839 \$
Déplacements et communications	1 033 289	1 179 779
Location	1 064 172	928 842
Services professionnels et spéciaux	731 427	797 740
Dépréciation des actifs corporels	141 464	154 846
Services publics, fournitures et approvisionnements	109 509	98 632
Entretien et réparations	91 165	92 787
Information	23 848	37 748
Gains (pertes) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	1 263	0
Divers	9	0
Total des charges	5 907 629 \$	5 864 213 \$
Revenus		
Contributions provinciales	1 168 800 \$	1 093 500 \$
Revenus divers	416	348
Total des revenus	1 169 216 \$	1 093 848 \$
Coût net de fonctionnement	4 738 412 \$	4 770 365 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**
État de la situation financière (non vérifié)

Au 31 mars 2007

	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Actif		
Actif financiers		
Débiteurs et avances (note 4)	234 192 \$	111 821 \$
Actif non financier		
Immobilisations corporelles (note 5)	266 123	286 625
Total de l'actif	500 315 \$	398 446 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	461 090 \$	527 829 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	93 153	86 798
Indemnités de départ (note 7)	294 563	270 006
Total du passif	848 806 \$	884 633 \$
Avoir du Canada	(348 491 \$)	(486 187 \$)
Total	500 315 \$	398 446 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

État de l'avoir du Canada (non vérifié)

Au 31 mars 2007

	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Avoir du Canada, début de l'exercice	(486 187 \$)	(408 611 \$)
Coût net de fonctionnement	(4 738 412)	(4 770 365)
Crédits de l'exercice utilisés (note 3b)	5 282 532	5 395 129
Revenus non disponibles pour dépenser	(1 169 216)	(1 093 848)
Variation de la situation nette du Trésor (note 3c)	188 863	(92 165)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 8)	573 930	483 673
Avoir du Canada, fin de l'exercice	(348 490 \$)	(486 187 \$)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

État des flux de trésorerie (non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars 2007

	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Activités de fonctionnement		
Coût net de fonctionnement	4 738 412 \$	4 770 365 \$
Éléments ne touchant pas à l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(141 464)	(154 846)
Gains (pertes) sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(1 263)	0
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(573 930)	(483 673)
Variations de l'état de la situation financière		
Diminution (accroissement) des créditeurs et des charges à payer	66 739	(59 518)
Accroissement (diminution) des débiteurs et des avances	122 371	(30 701)
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(6 355)	(382)
Indemnités de départ des employés	(24 556)	4 684
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	4 179 954 \$	4 045 929 \$
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations	122 225	163 187
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	4 302 179 \$	4 209 116 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. Autorisations et objectifs

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été désigné comme organisme au sein du gouvernement du Canada en 1973, par décret. Le Secrétariat est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux. L'Organisme est nommé à l'article II *de la Loi sur la gestion des finances publiques* et est comptable au Parlement par l'entremise de la Présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Le mandat de l'Organisme consiste à exceller dans la planification, la conduite et le service des conférences intergouvernementales de niveau supérieur. Le programme a pour objectif de libérer les ministères-clients, appartenant à presque tous les secteurs d'activité des gouvernements, des nombreuses tâches administratives et techniques liées à la planification et à la conduite de telles conférences afin qu'ils puissent se consacrer aux questions de fond. L'Organisme fournit ses services dans le cadre non seulement des réunions fédérales-provinciales-territoriales, mais également des conférences provinciales-territoriales.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables du Canada généralement reconnus pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires :

L'Organisme est financé par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à l'Organisme ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers conforme aux principes comptables généralement reconnus, étant donné que les crédits sont fondés, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les crédits parlementaires. La note 3 présente un rapprochement de haut niveau entre les deux méthodes de rapports financiers.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement :

L'Organisme fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Organisme est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Organisme sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

Notes complémentaires aux états financiers

c) **La variation de la situation nette du Trésor** correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles comptabilisés par l'Organisme. Il découle d'écarts temporaires entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.

d) Revenus :

Les revenus provenant de l'appui des provinces au fonctionnement de l'Organisme sont constatés dans les comptes pour l'exercice pendant lequel ils sont reçus.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'opération ou l'événement qui a suscité le revenu.

e) Charges :

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) Avantages sociaux futurs

- i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Organisme au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Organisme découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, l'Organisme n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- ii. Indemnités de départ : Les employés ont droit aux indemnités de départ prévues par leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Les indemnités s'accumulent à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle à l'égard des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) **Les débiteurs et les prêts** - sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

Notes complémentaires aux états financiers

h) Immobilisations corporelles :

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. L'Organisme n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Meubles, accessoires et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

i) Passif éventuel :

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

j) Incertitude relative à la mesure :

La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Crédits parlementaires

L'Organisme reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets de l'Organisme diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

**a) Rapprochement du coût de fonctionnement net
et des crédits parlementaires de l'exercice en cours :**

	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Coût net de fonctionnement	4 738 412 \$	4 770 365 \$
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(573 930)	(483 673)
Amortissement des immobilisations corporelles	(141 464)	(154 846)
Revenu non disponible pour dépenser	1 169 216	1 093 848
Gains (pertes) sur l'aliénation et la dépréciation des immobilisations corporelles	(1 263)	0
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(6 355)	(382)
Indemnités de départ des employés	(24 556)	4 684
Autres	247	1 946
Sous-total	5 160 307 \$	5 231 942 \$
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) : Acquisition d'immobilisations corporelles	122 225	163 187
Crédits de l'exercice en cours utilisés	5 282 532 \$	5 395 129 \$

b) Crédits fournis et utilisés

	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Crédit 5 - Dépenses de fonctionnement	6 098 000 \$	5 893 000 \$
Montants législatifs	352 013	354 731
Moins : Crédits annulés : Fonctionnement	1 167 481	852 602
Crédits de l'exercice en cours utilisés	5 282 532 \$	5 395 129 \$

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

**c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le
gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés**

	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 302 179 \$	4 209 116 \$
Revenu non disponible pour dépenser	1 169 216	1 093 848
Sous-total	5 471 395 \$	5 302 964 \$
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des débiteurs et des avances	(122 371 \$)	30 701 \$
Variation des créditeurs et des charges à payer	(66 739)	59 518
Autres ajustements	247	1 946
Sous-total	(188 863 \$)	92 165 \$
Crédits de l'exercice en cours utilisés	5 282 532 \$	5 395 129 \$

4. État de la situation financière

	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Débiteurs et avances		
Débiteurs des autres ministères et organismes fédéraux	127 392 \$	97 182 \$
Débiteurs de l'extérieur	95 000	2 039
Avances aux employés	11 800	12 600
Total	234 192 \$	111 821 \$

**SECRETARIAT DES CONFÉRENCES
INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES**

5. Immobilisations corporelles

Coût	Solde au 1er avril 2006	Ajouts	Aliénations	(\$ Dollars)	
				Solde au 31 mars 2007 2007	2006
Meubles, accessoires et matériel de bureau	201 823 \$	33 923 \$	0 \$	235 746 \$	201 823 \$
Matériel informatique	933 168	88 302	115 957	905 513	933 168
Coût total	1 134 991 \$	122 225 \$	115 957 \$	1 141 259 \$	1 134 991 \$

Amortissement cumulé	Solde au 1er avril 2005	Amortissement	Aliénations	(\$ Dollars)	
				Solde au 31 mars 2007 2007	2006
Meubles, accessoires et matériel de bureau	109 586 \$	32 391 \$	0 \$	141 977 \$	109 586 \$
Matériel informatique	738 780	109 073	114 694	733 159	738 780
Amortissement cumulé total	848 366 \$	141 464 \$	114 694 \$	875 136 \$	848 366 \$

Valeur comptable nette	(\$ Dollars)	
	Solde au 31 mars 2007 2007	2006
Meubles, accessoires et matériel de bureau	93 769 \$	92 237 \$
Matériel informatique	172 354	194 388
Valeur comptable nette au total	266 123 \$	286 625 \$

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 s'élève à 141 464 \$ (154 846 \$ pour 2005-2006).

6. Crédoiteurs

Créditeurs	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Permanent - crédoiteurs de l'extérieur	168 956 \$	326 978 \$
Salaires et traitements	113 038	81 575
Autres ministères et organismes	179 096	119 276
Total	461 090 \$	527 829 \$

SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

7. Avantages sociaux des employés

a) Prestations de retraite : Les employés de l'Organisme participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de deux pour cent par année de service ouvrant droit à la pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que l'Organisme versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2006-2007, les charges s'élèvent à 352 013 \$ (354 731 \$ en 2005-2006), soit environ 2,2 fois les cotisations des employés.

La responsabilité de l'Organisme relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ : L'Organisme verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	270 006 \$	274 690 \$
Charge pour l'exercice	24 556	5 961
Prestations versées pendant l'exercice	0	(10 645)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	294 562 \$	270 006 \$

SECRETARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES

8. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Organisme est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Organisme conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, l'Organisme reçoit gratuitement des services d'autres ministères, comme il est indiqué à la partie (a).

a) Services fournis gratuitement

Au cours de l'exercice, l'Organisme reçoit gratuitement des services d'autres ministères (installations, et cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats de l'Organisme :

	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Installations	373 130 \$	314 173 \$
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires	200 800	169 500
Total	573 930 \$	483 673 \$

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacités de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats de l'Organisme.

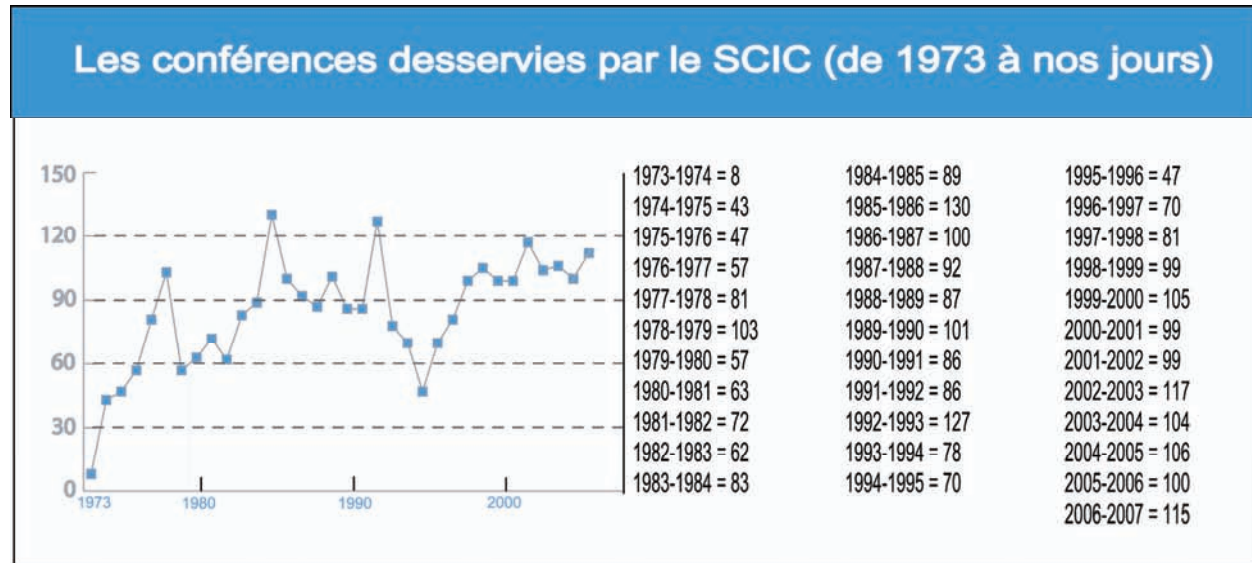
b) Soldes des créditeurs et débiteurs à la fin de l'exercice entre apparentés :

	(\$ Dollars)	
	2007	2006
Débiteurs - autres ministères et organismes	127 392 \$	97 182 \$
Créditeurs - autres ministères et organismes	179 096 \$	119 276 \$

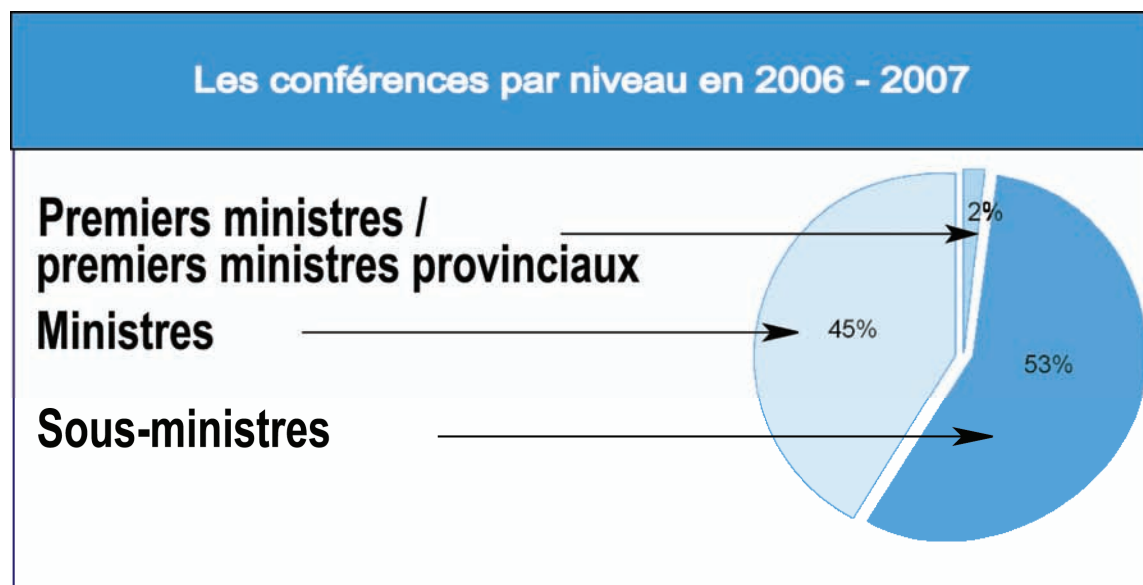
PARTIE IV – AUTRES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Statistiques relatives aux conférences

Le Secrétariat a organisé 115 conférences au cours de l'exercice 2006-2007. Ce nombre signifie que le SCIC a maintenu une moyenne de plus de 100 conférences par année au cours des sept dernières années.



En 2006-2007, le Secrétariat a organisé 2 réunions (2 % du total) de premiers ministres provinciaux et de leaders des territoires. Le SCIC a aussi apporté son appui à l'organisation de 52 conférences ministérielles (soit 45 % de toutes les réunions organisées en 2006-2007) et 61 conférences de sous-ministres (53 %).



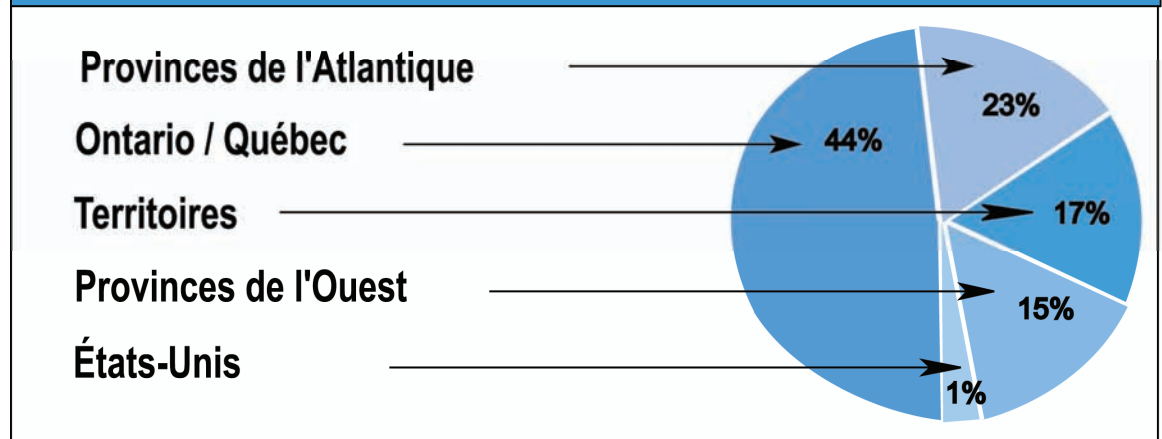
Comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous, le secteur le plus actif en termes de conférences en 2006-2007 a été celui des Ressources humaines et des services sociaux (comprenant le secteur du travail), avec 11 rencontres, suivi de celui des Ressources naturelles, avec 10 réunions, et du Patrimoine, avec 9 réunions en 2006-2007.

Conférences desservies par le SCIC - Du 1er avril 2006 au 31 mars 2007

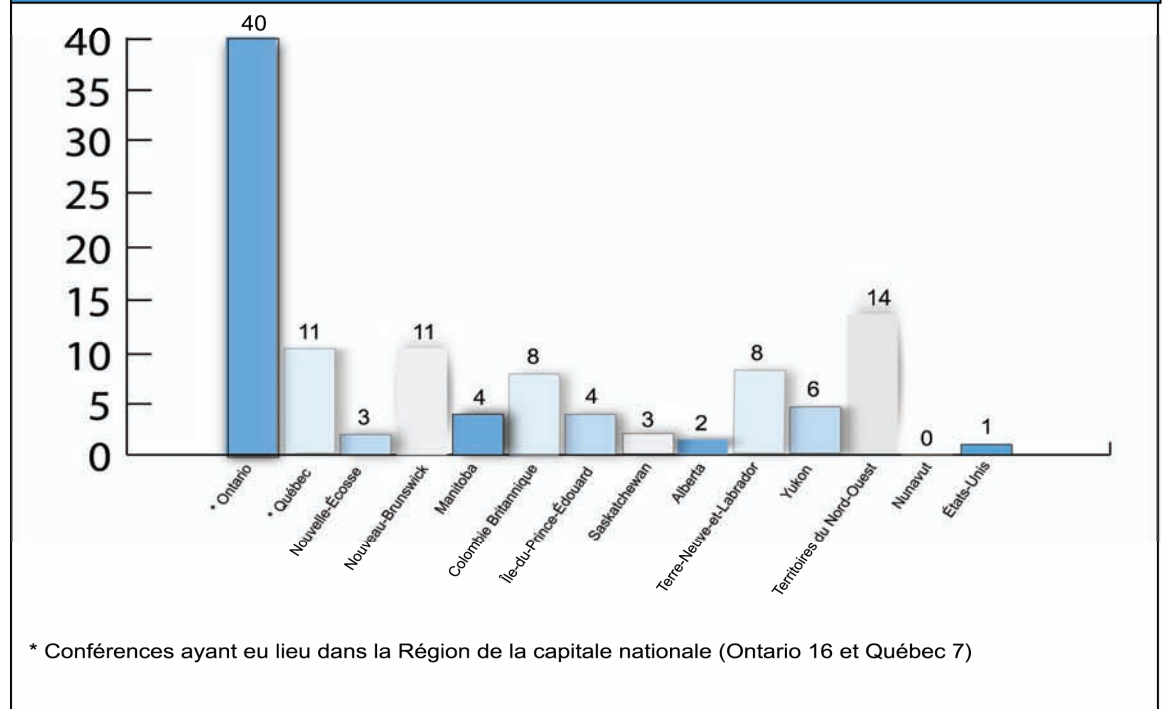
Secteur	Premiers ministres	Ministres F-T	Sous-ministres F-T	Ministres FPT	Sous-ministres FPT	Premiers ministres	Ministres P-T	Sous-ministres P-T	Total
Agriculture				2			2		4
Citoyenneté et immigration				1	1				2
Éducation *(Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE) -1) * (Réunion f-p-t conjointe des s-m sur l'aide financière aux étudiantes et étudiants -2)					3*		2	2	7
Protection civile				1	1		1	1	4
Environnement (y compris les forêts, la faune, les espèces en péril et les pêches et l'aquaculture conjointement, les Conseils canadiens des ministres de ressources et du Conseil canadien des ministres de l'environnement conjointement, et le Forum ministériel pour des solutions communes en énergie et en environnement)				3	4		1		8
Finances (Conférence intergouvernementale annuelle sur le budget)					1				1
Pêches (y compris l'aquaculture)				2	4				6
Santé (y compris la retraite de la Santé et du partenariat du nord-ouest canadien sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale)				3	2		2	1	8
Patrimoine (y compris les affaires francophones, des parcs et des bibliothèques publiques)				4	2		1	2	9
Habitation								1	1
Ressources humaines et services sociaux (y compris le travail, des aînés, retraite sur le bien-être de l'enfance, des ministres du marché du travail et de la législation ouvrière)				3	4		1	3	11
Industrie (y compris le trousseau, l'innovation et de la consommation)				1	2			1	4
Affaires intergouvernementales						2			2
Justice (y compris les coroners en chef et les médecins légistes en chef, et de la sécurité publique)				1	2		1	4	8
Administrations locales							2	2	4
Ressources naturelles (y compris les carburants renouvelables, les mines, l'énergie, les forêts et la réunion intersessionnelle du Conseil des ministres de l'Énergie)				5	4		1		10
Développement du Nord				1					1
Travaux publics et administration gouvernementale (y compris les commissaires de la fonction publique)					2				2
Sports et loisirs				2	4		3		9
Condition féminine				2	2		1	2	7
Commerce (voir industrie)				2					2
Transport				1	4				5
Total	0	0	0	34	42	2	18	19	115

Sur le plan régional, en 2006-2007, le SCIC a desservi 17 réunions dans l'Ouest canadien (15 % du nombre total), 18 au Canada atlantique (23 %), 11 et 3 en Ontario et au Québec respectivement (comprend la région de la capitale nationale) (44 %), et 20 dans les territoires (17 %). De plus, le SCIC a desservi une conférence internationale, soit celle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada, qui représente 1 % de l'ensemble de ses activités.

Ventilation en pourcentage, par province et par région 2006 - 2007



Conférences desservies par le SCIC en 2006-2007 - ventilation par lieu



Références

Liste des rapports de l'organisme

Rapports du SCIC sur les plans et les priorités

- 2006-2007** http://www.scics.gc.ca/pubs/rpp2006-2007_f.pdf
- 2005-2006 http://www.scics.gc.ca/pubs/rpp_f05_06.pdf
- 2004-2005 http://www.scics.gc.ca/pubs/rpp_f04_05.pdf
- 2003-2004 http://www.scics.gc.ca/pubs/estimate_2003_2004_f.pdf

Rapports du SCIC sur le rendement

- 2005-2006** http://www.scics.gc.ca/pubs/dpr2005-2006_f.pdf
- 2004-2005 http://www.scics.gc.ca/pubs/2004f_perfor.pdf
- 2003-2004 http://www.scics.gc.ca/pubs/2003f_perfor.pdf
- 2002-2003 http://www.scics.gc.ca/pubs/2002f_perfor.pdf

Rapports aux gouvernements

- 2005-2006** http://www.scics.gc.ca/pubs/rep_gov_2005_06_f.pdf
- 2004-2005 http://www.scics.gc.ca/pubs/rep_gov_2004_05_f.pdf
- 2003-2004 http://www.scics.gc.ca/pubs/rep_gov_2003_04_f.pdf

Conférences des premiers ministres

- 1906-2004 http://www.scics.gc.ca/pubs/fmp_f.pdf

Conférences des premiers ministres provinciaux

- 1887-2002 http://www.scics.gc.ca/pubs/premiers_report_f.pdf
Supplément http://www.scics.gc.ca/pubs/premiers_addendum2003_f.pdf

Site web du SCIC : www.scics.gc.ca

Pour plus d'information

S'adresser à :

Mara Indri-Skinner

Secrétaire adjointe

Téléphone : (613) 995-2344

Courriel : mindriskinner@scics.gc.ca